

CATALOGUE

des Actions Citoyennes

à destination des écoliers niçois



SOMMAIRE

THEMATIQUE : LES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE DE NICE

- ACTION 1 : DECOUVRIR LE MILIEU AQUATIQUE SUR LE PORT DE NICE AVEC DES PECHEURS
- ACTION 2 : MUSIQUE DE LA GARDE MUNICIPALE DE NICE POUR LES CLASSES D'ELEMENTAIRE
- ACTION 3: MUSIQUE DE LA GARDE MUNICIPALE DE NICE POUR LES CLASSES DE MATERNELLE
- ACTION 4 : REGIE LIGNE D'AZUR
- ACTION 5 : REGIE EAU D'AZUR
- ACTION 6 : RENCONTRE AVEC UN ELU DE LA VILLE DE NICE

THEMATIQUE : COMMEMORATIONS ET MEMOIRES

- ACTION 7: VISITE DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE NICE
- ACTION 8 : EXPOSITION ITINERANTE « AUX ARMES, CITOYENS ! » DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE NICE
- ACTION 9 : VISITE DU CAMP DES MILLES
- ACTION 10 : PARTICIPATION A LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
- ACTION 11 : PARTICIPATION A LA COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DES ALLIES LE 8 MAI 1945
- ACTION 12 : PARTICIPATION A LA COMMEMORATION LE 27 MAI 1943 DE LA FONDATION DU CNR
- ACTION 13 : L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE DU 18 JUIN 1940
- ACTION 14 : CARTES DE NOEL POUR LES SOLDATS EN OPERATIONS

THEMATIQUE : DEVENIR CITOYEN

- ACTION 15 : LE BANC DES COPAINS
- ACTION 16 : ECHANGE SCOLAIRE AVEC UNE CLASSE ITALIENNE
- ACTION 17 : PARLE-MOI DE TON METIER, ATELIER DE PARTAGE CREATEUR DE LIENS INTERGENERATIONNELS
- ACTION 18 : LA BANQUE ALIMENTAIRE
- ACTION 19 : LA NO FINISH LINE
- ACTION 20 : LES PIECES JAUNES
- ACTION 21 : SENSIBILISATION AU HANDICAP **(nouveau)**
- ACTION 22 : LE TRAVAIL, POUR QUOI FAIRE ? **(nouveau)**
- ACTION 23: L'ARGENT, COMMENT CA MARCHE ? **(nouveau)**
- ACTION 24 : MALLETTTE PEDAGOGIQUE POUR DECOUVRIR LA NATURE, DANS LE CADRE DU VERDISSEMENT DES ECOLES ET DE LA PROMENADE DU PAILLON SAISON 2 **(nouveau)**

THEMATIQUE : PREVENTION ET SENSIBILISATION A LA CITOYENNETE

➤ Sécurité et Santé

- ACTION 25: APER - PREMIERE EDUCATION ROUTIERE
- ACTION 26: L'ALERTE - GESTE DE SECOURS
- ACTION 27 : LE PERMIS PIETON
- ACTION 28: LE METIER DE POLICIER
- ACTION 29 : SAVOIR ROULER A VELO THEORIE
- ACTION 30 : SAVOIR ROULER A VELO PRATIQUE
- ACTION 31 : LES VACCINS, ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES
- ACTION 32 : SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS

➤ Vivre Ensemble et Citoyenneté

- ACTION 33 : LES BONS COMPORTEMENTS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN
- ACTION 34 : LE RESPECT ET LA POLITESSE
- ACTION 35 : RESPECT, SAVOIR VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME
- ACTION 36 : LE CONSENTEMENT _LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES
- ACTION 37 : DIFFERENCE ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION
- ACTION 38 : L'EGALITE FILLE/GARCON : MIXITE A L'ECOLE
- ACTION 39 : CHALLENGE THEATRALE : L'EGALITE FILLE/GARCON
- ACTION 40 : HARCELEMENT SCOLAIRE
- ACTION 41: HARCELEMENT ET CYBER-HARCELEMENT
- ACTION 42 : LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE
- ACTION 43 : LA LAICITE A L'ECOLE
- ACTION 44 : LE VOTE/ LES ELECTIONS
- ACTION 45 : LA CITOYENNETE PAR LA CULTURE _JE CONNAIS ET J'AIME MA VILLE
- ACTION 46: LA CITOYENNETE EUROPEENNE _L'EUROPE EXPLIQUEE AUX ENFANTS
- ACTION 47 : JOURNEE DE L'EUROPE : 9 MAI _CHASSE AUX TRESORS EUROPEENNE
- ACTION 48 : LE SALON POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE «Tous unis contre le harcèlement scolaire»

➤ Sensibilisation à l'usage des écrans et du web

- ACTION 49 : LE TEMPS D'ÉCRAN
- ACTION 50 : LES DANGERS D'INTERNET
- ACTION 51: LES RESEAUX SOCIAUX
- ACTION 52 : LE PERMIS INTERNET
- ACTION 53: PRATIQUE RESPONSABLE DES JEUX VIDEOS **(nouveau)**

➤ Les droits et les devoirs des enfants

- ACTION 54 : DROIT À ETRE ENTENDU EN JUSTICE LORS DES SÉPARATIONS PARENTALES
- ACTION 55: DROIT AU RESPECT DE LEUR INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET MORALE
- ACTION 56 : DROIT À LEUR IMAGE
- ACTION 57 : DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA CYBER CRIMINALITÉ
- ACTION 58 : C'EST QUOI LA JUSTICE

THEMATIQUE :

LES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE DE NICE



1

DECOUVRIR LE MILIEU AQUATIQUE SUR LE PORT DE NICE AVEC DES PECHEURS

Résumé de l'action : la Prud'homie de pêche propose aux classes niçoises de rencontrer des pêcheurs, sur le port de Nice. Les pêcheurs font découvrir aux enfants les fonds marins, notamment en leur montrant les différentes sortes de poissons. Les pêcheurs disposent de matériel pédagogique adapté.

Public visé : du CP au CM2

Date de mise en œuvre de l'action : de novembre 2025 à juin 2026, de 10h30 à 11h30

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : sur le port de Nice, à la Prud'homie de pêche

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



MUSIQUE DE LA GARDE MUNICIPALE DE NICE POUR LES CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE

Résumé de l'action : La Musique de la Garde Municipale de la Ville de Nice propose l'intervention de sept musiciens (deux trompettes, un saxophone, un trombone, un tuba et deux percussions) dans la cour de l'école pour une durée de 30 minutes.

- Introduction à la céleustique avec sonneries réglementaires et marches militaires
- Musiques traditionnelles niçoises
- Musiques de film et de dessins animés
- Présentation des instruments utilisés avec définition des familles d'instruments et leurs spécificités
- Interprétation avec les enfants de la « Marseillaise » et « Nissa la Bella »
- Évocation de l'histoire de Nice en rapport avec la Musique de la Garde Municipale

Centrée sur la découverte de la musique, cette action n'en demeure pas moins citoyenne par sa dimension patriotique et la découverte d'un service public local.

Public visé : les écoles élémentaires

Date de mise en œuvre : à partir du mois de janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : au sein de l'école

Procédure d'inscription : la Direction inscrit l'école sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



MUSIQUE DE LA GARDE MUNICIPALE DE NICE POUR LES CLASSES DE MATERNELLE

Résumé de l'action : La Musique de la Garde Municipale de la Ville de Nice propose l'intervention de sept musiciens (deux trompettes, un saxophone, un trombone, un tuba et deux percussions) dans la cour de l'école pour une durée de 30 minutes.

Le programme est identique à celui des élémentaires mais la présentation est plus ludique et est adaptée aux élèves plus jeunes grâce notamment à des jeux d'éveil et de reconnaissance des sonorités, ainsi que des échanges entre les musiciens et les enfants.

Centrée sur la découverte de la musique, cette action n'en demeure pas moins citoyenne par sa dimension patriotique et la découverte d'un service public local.

Public visé : les écoles maternelles

Date de mise en œuvre : à partir du mois de janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : au sein de l'école

Procédure d'inscription : la Direction inscrit l'école sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la Ville de Nice propose aux classes niçoises de découvrir les services publics locaux au travers de la Régie Ligne d'Azur : étendue du réseau Lignes d'Azur (tramway, bus, Parcazur Vélo...), quand et où valider un ticket ou une carte, les postures de sécurité aux abords et dans les transports en commun, nombre de personnes transportées par jour, réduction de la pollution induite par l'utilisation du réseau Lignes d'Azur, les métiers du transport public (conducteurs, agents de maintenance et de propreté, contrôleurs...), tarification...

Public visé : du CE1 au CM2

Date de mise en œuvre : janvier 2026

Périodicité de l'action : de janvier à juin 2026

Lieu de l'action : une animation est assurée en classe par une équipe de la Régie. Cette animation peut être poursuivie par la visite de l'un des deux centres opérationnels du tramway, soit au terminus à Nice Nord, soit à Nice Ouest

Accessibilité : en tramway ou en bus scolaire pour les écoles excentrées

Durée de l'activité : 30-40 minutes environ

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



Résumé de l'action : La Ville de Nice propose aux classes niçoises de découvrir les services publics locaux au travers de la Régie Eau d'Azur. Cette sensibilisation comprend une explication sur le cycle de l'eau, une sensibilisation aux éco-gestes, l'eau étant une ressource rare, et un focus sur le rôle des stations d'épuration. La Régie Eau d'Azur distribue un livret pédagogique à l'appui de son intervention et remet un diplôme du « petit spécialiste de l'eau », à l'issue de l'opération.

Public visé : du CP au CM2

Date de mise en œuvre : février 2026

Périodicité de l'action : de février à juin, une école par mois

Lieu de l'action : à l'école, pour plusieurs classes en simultané

Durée de l'activité : la Régie Eau d'Azur est présente deux heures et anime deux ateliers d'une heure environ

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



Résumé de l'action : un élu de la Ville de Nice accueille officiellement les classes volontaires en mairie principale.

A cette occasion, il sera proposé aux enfants :

- Un échange avec l'élu autour des valeurs de citoyenneté et des institutions de la France, notamment le rôle d'une commune (30 min)
- La découverte du service de l'Etat Civil en salle des mariages (30 min)

Public visé : du CE2 au CM2

Date de mise en œuvre : 3 dates

Lieu de l'action : Mairie principale

Durée de l'activité : une heure

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur :

cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



THEMATIQUE :

Commémorations et Mémoires



VISITE DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE NICE

Résumé de l'action : la Ville de Nice propose aux écoles niçoises de découvrir le Musée de la Résistance de Nice. La classe bénéficie d'une visite guidée assurée par un bénévole.

Public visé : CM2 et classes à double niveau CM1-CM2

Date de mise en œuvre : janvier 2026

Périodicité de l'action : de janvier à juin 2026

Lieu de l'action : place des Mosaïques à l'Arénas, immeuble "Le Phare »

Accessibilité : tramway (L2 ou L3) et bus

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Durée de l'activité : 1 heure

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



EXPOSITION ITINERANTE « AUX ARMES, CITOYENS ! » DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE NICE

Résumé de l'action : la Ville de Nice propose aux écoles niçoises de découvrir l'exposition itinérante « Aux armes, citoyens ! » prêtée par le Musée de la Résistance de Nice. Cette exposition, conçue par le Musée de la Résistance nationale, présente un panorama complet de cette période historique (l'Etat français opposé à la France Libre, les chants de la Résistance, la Résistance et les symboles de la République...). L'école intéressée bénéficie des 14 panneaux de l'exposition pendant un mois.

Public visé : élèves d'élémentaire, CM1 et CM2

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Périodicité de l'action : de novembre 2025 à juin 2026

Lieu de l'action : à l'école

Durée de l'activité : De 1 heure à 1h30

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la Ville de Nice propose aux écoles niçoises de découvrir le camp des Milles à Aix-en-Provence, haut lieu de mémoire et d'enseignements pour le temps présent (visite guidée et participation à un atelier choisi par l'enseignant). La Ville de Nice prend en charge l'entrée au mémorial et le transport en bus.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Périodicité de l'action : tout au long de l'année scolaire

Lieu de l'action : à la Fondation du Camp des Milles 40, chemin de la Badesse 13547 Aix-en-Provence

Accessibilité : en bus

Durée de l'activité : une journée complète avec le transport

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



PARTICIPATION A LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Résumé de l'action : La Ville de Nice et l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) proposent aux élèves de travailler sur la journée de l'armistice du 11 novembre.

En amont de la date officielle, l'ONACVG assure une intervention pédagogique autour de l'évènement choisi et donne des notions sur le déroulement d'une cérémonie patriotique grâce notamment à la mallette pédagogique « explique moi une cérémonie ». Sur la même journée, une cérémonie patriotique est organisée au sein de l'école.

L'enseignant volontaire s'engage à emmener sa classe le jour de la cérémonie officielle durant laquelle les élèves seront actifs (dépôts de gerbes, lecture de textes, interprétation de La Marseillaise).

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école et au monument aux morts

Date d'inscription : jusqu'au mardi 15 octobre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



PARTICIPATION LA COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DES ALLIES LE 8 MAI 1945

Résumé de l'action : La Ville de Nice et l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) proposent aux élèves de travailler sur la journée du 8 mai commémorant la victoire des Alliés.

En amont de la date officielle, l'ONACVG assure une intervention pédagogique autour de l'évènement choisi et donne des notions sur le déroulement d'une cérémonie patriotique grâce notamment à la mallette pédagogique « explique moi une cérémonie ». Sur la même journée, une cérémonie patriotique est organisée au sein de l'école.

L'enseignant volontaire s'engage à emmener sa classe le jour de la cérémonie officielle durant laquelle les élèves seront actifs (dépôts de gerbes, lecture de textes, interprétation de La Marseillaise)

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : mai 2026

Lieu de l'action : à l'école et au monument aux morts

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



PARTICIPATION A LA COMMEMORATION DE LA FONDATION DU CNR (CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE 27 MAI 1943

Résumé de l'action : la Ville de Nice et l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) proposent aux élèves de travailler sur la journée du 27 mai (fondation du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin).

En amont de la date officielle, l'ONACVG assure une intervention pédagogique autour de l'évènement choisi et donne des notions sur le déroulement d'une cérémonie patriotique grâce notamment à la mallette pédagogique « explique moi une cérémonie ». Sur la même journée, une cérémonie patriotique est organisée au sein de l'école.

L'enseignant volontaire s'engage à emmener sa classe le jour de la cérémonie officielle durant laquelle les élèves seront actifs (dépôts de gerbes, lecture de textes, interprétation de La Marseillaise)

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : mai 2026

Lieu de l'action : à l'école et au jardin Thiole

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



PARTICIPATION A LA COMMEMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Résumé de l'action : alors que les troupes allemandes ont envahi Paris le 14 juin 1940 et que le [maréchal Pétain](#) signe l'armistice avec l'Allemagne, une autre voix se fait entendre depuis Londres, celle du Général de Gaulle. Nous sommes le 18 juin 1940, son appel à la résistance va devenir le symbole et le point de départ de la France Libre. La Ville de Nice commémore cette date, place du Général de Gaulle.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre de l'action : juin 2026

Lieu de l'action : place du Général de Gaulle

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



CARTES DE NOEL POUR LES SOLDATS EN OPERATIONS

Résumé de l'action : La Ville de Nice met en relation des classes souhaitant envoyer des cartes de Noël aux soldats en opération extérieure (OPEX) et intérieure (OPINT, opération Sentinelle). Cette correspondance permet aux enfants d'écrire et/ou de dessiner et d'apporter ainsi du réconfort à nos troupes qui répondent à la classe, engageant ainsi un dialogue.

Public visé : du CP au CM2 ou classes de maternelle (pour les dessins)

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Périodicité de l'action : lancement une fois par an, en novembre, les cartes étant à remettre au plus tard début décembre

Lieu de l'action : à l'école

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



THEMATIQUE :

DEVENIR CITOYEN



Résumé de l'action : la Ville de Nice se mobilise afin de favoriser le vivre-ensemble, l'empathie et l'amitié au travers du « banc des copains ». Un enfant souffrant d'un manque de lien social avec ses camarades de classe peut rejoindre le « banc des copains » pour leur signaler qu'il aimerait discuter ou jouer avec eux. A partir d'un banc existant dans l'école ou d'un nouveau fourni par la Ville, cette dernière offre un kit (lasure colorée, pots de peinture, pinceaux, pochoirs, ...) afin que les enfants puissent ainsi créer « leur » banc d'école et s'inscrire pleinement dans une démarche participative et citoyenne

Public visé : maternelle et élémentaire

Date de mise en œuvre de l'action : à compter de novembre 2025

Date d'inscription : jusqu'au mardi 29 mars 2026

Lieu de l'action : dans l'école, dans la cour

Procédure d'inscription : les écoles volontaires s'inscrivent sur le logiciel OPUS (une seule inscription par école)

Contact : cellule.conseils-ecole@ville-nice.fr



ECHANGE SCOLAIRE AVEC UNE CLASSE ITALIENNE

Résumé de l'action : la Ville de Nice propose aux classes niçoises pratiquant l'italien de rendre visite sur une journée à une classe italienne située près de la frontière afin de pratiquer la langue italienne et découvrir le patrimoine du pays

Public visé : du CE2 au CM2

Date de mise en œuvre : entre mars et juin 2026

Lieu de l'action : dans une école italienne située près de la frontière

Accessibilité : bus scolaire pris en charge par la Direction Education

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



PARLE-MOI DE TON METIER, ATELIER DE PARTAGE CREATEUR DE LIENS INTERGENERATIONNELS

Résumé de l'action : la Direction des Seniors de la ville de Nice propose aux écoles niçoises une action intergénérationnelle sur les métiers artisanaux, artistiques, de bouche ou autre via une rencontre avec un senior retraité ou actif volontaire. L'objectif de cette action est également d'accompagner les élèves à la découverte de la diversité des métiers. L'activité s'effectue en 2 temps : présentation du métier et échange interactif questions-réponses

Public visé : du CE1 au CM2

Date de mise en œuvre : de janvier à juin 2026

Périodicité de l'action : une rencontre

Lieu de l'action : au sein de l'école

Durée de l'activité : une heure

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr en précisant le métier choisi par la classe ainsi qu'une liste de questions que les élèves souhaitent poser au senior. Si la Ville ne peut mobiliser un senior du métier souhaité, une proposition alternative du même secteur d'activité est effectuée.

Contact : catherine.bois@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la solidarité auprès des plus démunis étant une valeur essentielle, la Ville de Nice propose, dans le cadre de son partenariat avec la Banque Alimentaire 06, aux écoles maternelles et élémentaires de participer aux collectes alimentaires et d'hygiène. L'originalité de la démarche est, grâce à la contribution des écoles, d'aider la Banque Alimentaire à lisser les dons durant l'ensemble de l'année, y compris durant les périodes où les collectes sont moins importantes. Ainsi, à chaque école candidate sera proposée une période calendaire de collecte. La Banque Alimentaire peut également transmettre en amont de l'opération un support présentant l'institution voire le présenter en classe (une version pour les classes de la GS au CE1 ; une autre du CE2 au CM2).

Public visé : écoles maternelles et élémentaires

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Périodicité de l'action : tout au long de l'année scolaire, une fois par an

Lieu de l'action : à l'école

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la Ville de Nice organise pour la seconde édition l'opération « No Finish Line » (ou NFL) qui se déroulera durant plusieurs jours début avril.

Le principe est de marcher ou courir sur un circuit fermé autant de fois qu'on le désire, chaque kilomètre parcouru équivaldra à un euro reversé à des projets locaux caritatifs.

L'inscription est prise en charge par la Ville de Nice et est donc totalement gratuite pour les écoles. Les places sont limitées.

Public visé : CM1 et CM2

Date de mise en œuvre de l'action : avril 2026

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : le trajet prévu se situe entre le Quai des États-Unis et le théâtre de Verdure. Les enfants peuvent courir ou marcher

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la Ville de Nice participe à l'opération des pièces jaunes, depuis plus de 30 ans, elle est le grand rendez-vous de la générosité de début d'année avec sa collecte emblématique.

Les pièces jaunes œuvrent pour changer la vie des enfants et adolescents hospitalisés ainsi que celle de leurs familles. Ce sont plus de 9 000 projets qui ont été financés jusqu'à aujourd'hui : maisons des ados, maisons des parents, chambres parents-enfants...

Les enseignants volontaires s'engagent à emmener leur classe et à porter les tirelires le jour de la cérémonie officielle de la pesée.

Public visé : tous les niveaux

Date de mise en œuvre de l'action : collecte des pièces jaunes dans les écoles tout le mois de janvier

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : au sein de l'école et au kiosque à musique sur la Promenade des Anglais

Procédure d'inscription : les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires pour la cérémonie de la pesée des pièces jaunes sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



Résumé de l'action : La Ville de Nice, en lien avec l'Association des Paralysés de France (APF), propose une action de sensibilisation au handicap afin de lutter contre l'ignorance et les préjugés liés au handicap et de promouvoir le respect de la différence, le sens civique, l'esprit de solidarité et une société inclusive.

Pour ce faire, il est proposé une rencontre d'une heure en classe avec des personnes en situation de handicap. La séance débute par la projection d'un petit reportage sur le quotidien d'enfants et d'adultes en situation de handicap. Vient ensuite un temps d'échange entre les intervenants et les élèves sur tout ce qui peut les interpeller sur le handicap (vie quotidienne, vie privée, accès à la scolarité, à l'emploi, aux loisirs et transports).

Il est possible, pour les classes de CM1 et CM2, de compléter cette sensibilisation par la mise en place d'un parcours fauteuil improvisé dans les locaux de l'école.

Les écoles doivent veiller à l'accessibilité de la salle d'intervention aux personnes en fauteuil électrique et prévoir un rétroprojecteur et lecteur clé USB disponibles dans la salle. Pour l'option « parcours fauteuil » la mise en place se fera de manière concertée avec l'établissement en fonction des contraintes spécifiques.

Public visé : de la grande section de maternelle au CM2

Date de mise en œuvre de l'action : novembre 2025

Périodicité de l'action : tout au long de l'année scolaire

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : dans la salle de classe

Procédure d'inscription : les écoles volontaires s'inscrivent sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : corine.masante@ville-nice.fr



Résumé de l'action : la Ville de Nice, en lien avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise), association labellisée « Structure complémentaire de l'Enseignement public », propose aux élèves de CM2 d'acquérir des premières notions socio-économiques. Les objectifs sont les suivants : faire réfléchir les élèves à l'intérêt social du travail, leur expliquer schématiquement le fonctionnement d'une entreprise, leur faire comprendre la notion de codes du monde du travail, leur faire appréhender les différents types de métiers, les sensibiliser à la création de valeur et au financement de la solidarité collective.

Le scénario alterne des parties théoriques, des vidéos et des exercices au tableau pour favoriser la participation. L'animateur projette le support devant la classe entière.

Le déroulé (55 minutes) est structuré en 5 grands chapitres : Pourquoi travaille-t-on ? ; L'entreprise : organisation et fonctions ; Les codes du travail ; Les métiers et leurs statuts ; Travail et solidarité. La séquence se termine sur un petit quizz récapitulant les notions vues.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre de l'action : octobre 2025

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : dans la salle de classe

Procédure d'inscription : les écoles volontaires s'inscrivent sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



L'ARGENT, COMMENT CA MARCHE ?

Résumé de l'action : la Ville de Nice, en lien avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise), association labellisée « Structure complémentaire de l'Enseignement public », propose aux élèves de CM2 d'acquérir des premières notions financières. Les objectifs sont les suivants : faire réfléchir les élèves au rôle de la monnaie, matérielle et numérique, leur permettre de comprendre les démarches financières de la vie quotidienne, décrypter le vocabulaire : carte de crédit, compte bancaire, emprunt, dette, cheque, épargne... et les aider à composer leur premier budget.

Le scénario pédagogique alterne des parties théoriques et des exercices pour favoriser la participation.

L'animateur projette le support devant la classe entière, avec des slides de description et des slides de jeux et de vidéos.

La classe est structurée en petits groupes de 4/5 élèves qui reçoivent chacun un kit de jeux : Fonds et Cartes « Je Vends » et « J'Achète » pour le jeu « circuit carte ». Le déroulé (55 minutes) est structuré en 4 grands chapitres : A quoi sert l'argent ? ; Comment paie-t-on ? ; Mon premier budget ; La banque c'est quoi ? La séquence se termine sur un petit quizz récapitulant les notions vues.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre de l'action : octobre 2025

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : dans la salle de classe

Procédure d'inscription : les écoles volontaires s'inscrivent sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



24

MALLETTE PEDAGOGIQUE POUR DECOUVRIR LA NATURE, DANS LE CADRE DU VERDISSEMENT DES ECOLES ET DE LA PROMENADE DU PAILLON-SAISON 2

Résumé de l'action : dans le cadre du verdissement des cours d'école et de la Promenade du Paillon Saison 2, la Ville de Nice, en lien avec l'aménageur paysager IDVerde, propose de mettre à disposition 4 malles pédagogiques pour les écoles niçoises maternelles et élémentaires situées à proximité de la future deuxième coulée verte et/ou ayant bénéficié d'une opération de verdissement de leur cour d'école. Ces malles, fabriquées en bois recyclé, permettent aux élèves de découvrir la nature au fil des saisons et de se sensibiliser à la biodiversité et à la protection de l'environnement. Elles comprennent un jeu, un livre pratique, un kit oiseaux, des quiz et un kit "Solutions Fondées sur la Nature". La mallette est prêtée à l'école pour l'ensemble d'une année scolaire.

Public visé : écoles maternelles et élémentaires

Date de mise en œuvre : novembre 2025

Périodicité de l'action : de novembre 2025 à juin 2026

Lieu de l'action : à l'école

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



THEMATIQUE

Prévention et Sensibilisation à la Citoyenneté



SÉCURITÉ ET SANTÉ

Service Prévention Primaire (DGA Proximité Sécurité et Citoyenneté) _Pôle ASVP école - Direction de la Police Municipale

ACTION 25 : APER - PREMIERE EDUCATION ROUTIERE

ACTION 26 : L'ALERTE : LES GESTES DE SECOURS

ACTION 27 : LE PERMIS PIETON

ACTION 28 : LE METIER DE POLICIER

ACTION 29 : SAVOIR ROULER A VELO THEORIE

ACTION 30 : SAVOIR ROULER A VELO PRATIQUE

Service Vaccination – Direction de la Santé

ACTION 31 : LES VACCINS, ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES

Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de Gestion des Risques - Reserve Communale de Sécurité Civile

ACTION 32 : SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS



RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », menée par le Service de Prévention Primaire de la ville de Nice, des Agents de Surveillance de la Voie Publique, les ASVP écoles de la Direction de la Police Municipale sensibilisent les enfants à devenir un bon usager de la route, à connaître les dangers de la rue et à respecter les règles de sécurité.

Objectifs :

- Connaître les principaux risques de la rue;
- Marcher et traverser en toute sécurité.

Public visé : GSM (Grande section de maternelle)

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école

Durée de l'activité : 1 heure

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », menée par le Service de Prévention Primaire, de la ville de Nice, les ASVP écoles, de la Direction de la Police Municipale sensibilisent les élèves au premier geste du « porter secours », l'alerte.

Objectifs:

- Reconnaître et apprendre les numéros d'urgence;
- Passer un message d'alerte.

Public visé : CE1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1 heure

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté menées par le Service de Prévention Primaire de la ville de Nice, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP école) de la Direction de la Police Municipale, interviennent auprès des enfants pour les sensibiliser aux dangers de la rue et au respect des règles de sécurité.

Objectifs :

- Identifier les dangers de la rue;
 - Permettre aux enfants de développer des réflexes de précaution;
 - Donner les outils à l'enfant pour assurer sa propre sécurité dans le respect des règles.
- ❖ A l'issue de la séquence et après l'examen les élèves recevront une attestation de participation.

Public visé : CE2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école

Durée de l'activité : 1H + 30 Min Examen du Permis Piéton

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté menées par la ville de Nice, le métier de policier et les missions du policier municipal sont expliqués aux enfants par des Policiers Municipaux de la Direction de la Police Municipale de la Ville.

Objectifs :

- Communiquer sur le travail de l'agent de police municipale et introduire le dialogue;
- Comprendre que la loi interdit voire oblige mais aussi autorise et protège;
- Evoquer la police et la gendarmerie nationales.

Public visé : CM1 et CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Police Municipale qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



PRÉVENTION ROUTIÈRE SAVOIR ROULER À VELO : THÉORIE

RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté, menées par la ville de Nice, la Direction de la Police Municipale met à disposition un policier municipal pour intervenir sur la thématique du savoir rouler. Seront abordés, avec les élèves, les comportements adaptés aux déplacements dans la rue et plus particulièrement en conduite à vélo, en passant par l'apprentissage des bases du code de la route.

Un volet est consacré aux EDPM : Engins de Déplacement Personnel Motorisés (trottinettes électriques,...)

Objectifs :

- Apprendre à être responsable de sa propre sécurité, à être attentif aux autres et à les respecter;
- Une épreuve de connaissances sera effectuée en fin de séance à chaque participant.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, en classe

Durée de l'activité : 1h à 1h30

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Police Municipale qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



PRÉVENTION ROUTIÈRE SAVOIR ROULER À VELO : PRATIQUE

RÉSUMÉ DE L'ACTION :

En complément de la fiche n°24 pour les participants qui savent pédaler.

La Direction de la Police Municipale met à disposition un policier municipal et/ou un binôme PM ou ASVP pour animer l'action sur piste d'éducation routière qui est installée dans la cour de l'établissement ou sur un terrain de sport à proximité.

Objectifs 1

Mettre en application la maniabilité à vélo pour la conduite.

Adapté son comportement au respect du code de la route.

Une épreuve avec validation est effectuée pour chaque participant qui sera en capacité de conduire un vélo.

Objectifs 2

Chaque participant cycliste qui aura été validé, recevra un certificat de bonne conduite à vélo qui sera remis par le ou les agents de la police municipale.

Objectifs 3

En fin d'année scolaire, au mois de juin, les meilleures cyclistes pourront participer au challenge de Nice et les premiers classés iront au Challenge départemental de la Prévention routière représenter leur ville et leur école.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école ou sur terrain de sport à proximité

Durée de l'activité : 1h30 à 2h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Police Municipale qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté, menées par la ville de Nice, la Direction de la Santé de la ville, explique, à partir d'une vidéo de Santé publique France dédiée aux enfants, ce qu'est la vaccination et l'importance d'être à jour de ses vaccins.

A l'issue de la vidéo, l'infirmière échange avec son jeune public et explique une séance de vaccination, pour ne plus avoir peur des piqûres.

Objectifs :

- Comprendre l'intérêt de se faire vacciner;
- Connaitre le carnet de santé et ses pages dédiées à la vaccination;
- Savoir qu'il existe un calendrier vaccinal.

Public visé : du CP au CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : en classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1 heure

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Santé de la Ville de Nice qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté, menées par la ville de Nice, l'Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de Gestion des Risques de la ville, propose aux écoles niçoises de bénéficier d'ateliers de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs.

Ses interventions sont assurées par les agents de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Ce programme permet aux enfants de prendre conscience des risques majeurs qui peuvent affecter notre territoire et plus particulièrement chaque école. Ainsi, séismes, inondations, feux de forêts, mouvements de terrain, événements météorologiques ou transports de matières dangereuses n'auront plus de secret pour les jeunes niçois.

Objectifs :

- Informer les élèves des risques majeurs auxquels sont exposées leur commune et leur école;
- Connaître les consignes de sécurité pour se protéger;
- Acquérir les bons réflexes en situation;
- Devenir acteur de sa propre sauvegarde.

Public visé : CM1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 3H

Lieu de l'action : à l'école

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Réserve Communale de Sécurité Civile de la Ville de Nice, qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



SAVOIR VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETE

Régie Ligne d'Azur - RLA

ACTION 33 : LES BONS COMPORTEMENTS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Service Prévention Primaire (DGA Proximité Sécurité et Citoyenneté) _ ASVP école (Direction Police Municipale)

ACTION 34 : LE RESPECT ET LA POLITESSE

ACTION 35 : RESPECT, SAVOIR VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME

ACTION 36 : LE CONSENTEMENT - LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Service accès aux droits, égalité et lutte contre les discriminations (Direction de la Cohésion Sociale)

ACTION 37 : DIFFERENCE ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

ACTION 38 : L'EGALITE FILLE/GARCON : MIXITE A L'ECOLE

Service Prévention Primaire (DGA Proximité Sécurité et Citoyenneté) _ ASVP école (Direction Police Municipale)

ACTION 39 : CHALLENGE THEATRALE : L'EGALITE FILLE/GARCON

ACTION 40 : HARCELEMENT SCOLAIRE

ACTION 41 : HARCELEMENT ET CYBER HARCELEMENT

ACTION 42 : LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ACTION 43 : LE VOTE / LES ELECTIONS

ACTION 44 : LA LAICITE A L'ECOLE

ACTION 45 : LA CITOYENNETE PAR LA CULTURE : JE CONNAIS ET J'AIME MA VILLE

Centre Europe Direct

ACTION 46 : LA CITOYENNETE EUROPEENNE - L'EUROPE EXPLIQUEE AUX ENFANTS

ACTION 47 : JOURNEE DE L'EUROPE : 9 MAI - CHASSE AUX TRESORS EUROPEENNE

Direction Prévention Délinquance

ACTION 48 : LE SALON POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE « Tous unis contre le harcèlement scolaire »



LIGNE D'AZUR

LES BONS COMPORTEMENTS A ADOPTER DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la ville de Nice, en partenariat avec la Régie Ligne d'Azur, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique de prévention et de sensibilisation aux « bons comportements a adopter dans les transports en commun ». En effet, l'apprentissage de la bonne utilisation des transports en commun s'intègre pleinement dans les champs de compétences de l'éducation morale et civique. Il est important de faire de la prévention et de sensibiliser les enfants aux conduites à risques, de développer chez eux la notion du mieux vivre ensemble et de favoriser une conscience citoyenne dès le plus jeune âge. Ainsi aux vues des nouvelles directives nationales quant à la prévention de la délinquance dans les transports en commun, des infractions et des violences en augmentation au sein de ceux-ci, la Ville de Nice, en collaboration avec les services de sureté de la Régie Ligne d'Azur (RLA), propose en complémentarité des dispositifs existants, engagés par l'Etat, les services de l'Education Nationale, une séquence de prévention de la délinquance par la sensibilisation à la citoyenneté dans les transports en commun, pour les écoliers Niçois dès le troisième cycle.

Objectifs :

- Aider les enfants à acquérir de l'autonomie à la mobilité
 - Emmener les enfants à maîtriser les notions de sécurité et de prévention dans le transport
 - Favoriser l'adoption des bons comportements dans les transports en commun
 - Faire prendre conscience qu'il y a une attitude à adopter et que la loi condamne les mauvais comportements
- ❖ A l'issue de la séquence, RLA pourra remettre un outil pédagogique sous forme d'une petite règle qui comporte 5 points à retenir pour être en règle et voyager en toute sécurité dans le bus ou le tram.

Public visé : CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les agents de la Régie Ligne d'Azur les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur la thématique du respect. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et a pour but d'aborder les notions de politesse, du bien vivre ensemble dans le respect des règles et des autres.

Objectifs :

- Prise de conscience de l'importance de la politesse pour apprendre à vivre ensemble de façon respectueuse;
- Expliquer aux enfants qu'il est important de s'adresser de manière respectueuse aux autres.
- ❖ Lors du déroulé de la séquence, une production artistique sera proposée à chaque élève de créer la « main de la politesse ». L'objectif étant de faire par la suite avec l'enseignant un « arbre de la politesse » regroupant tous les travaux effectués par les élèves.
- ❖ Il sera ensuite proposé à l'enseignant de participer à un défi de création artistique sur « le respect ». Le but serait d'être sélectionné afin d'être récompensé.

Public visé : Grande Section Maternelle

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



RESPECT, SAVOIR VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur la thématique du respect. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et a pour but d'aborder les notions de politesse, du bien vivre ensemble dans le respect des règles et des autres.

Objectifs :

- Prise de conscience de l'importance de la politesse pour apprendre à vivre ensemble de façon respectueuse;
 - Expliquer aux enfants qu'il est important de s'adresser de manière respectueuse aux autres.
 - Identifier les différentes incivilités.
 - Identifier les différentes règles de conduites afin de favoriser les relations harmonieuses au sein de la société
- ❖ Lors du déroulé de la séquence, une production artistique sera proposée à chaque élève de créer la « main de la politesse ». L'objectif étant de faire par la suite avec l'enseignant un « arbre de la politesse » regroupant tous les travaux effectués par les élèves.
- ❖ Il sera ensuite proposé à l'enseignant de participer à un défi de création artistique sur « le respect ». Le but serait d'être sélectionné afin d'être récompensé.

Public visé : CP

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique adaptée aux différents cycles des enfants, sur le thème du consentement.

Cette thématique importante sera abordée en tenant compte de l'importance du respect de soi, des autres et des droits de l'enfant.

Objectifs :

- Faire connaître aux élèves leurs droits et devoirs;
- Développer la culture du consentement dès le plus jeune âge;
- Expliquer aux enfants qu'il est important de se respecter et de respecter les autres, en posant des limites et en respectant celles des autres.

Public visé : du CE2 au CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : en classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1 heure

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Santé de la Ville de Nice qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



DIFFERENCE ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

« Le jeu des Différences »

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, en partenariat avec la Direction de la Cohésion Sociale, du Handicap et de l'Égalité Femmes-Hommes de la ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur le thème de la différence et de la lutte contre la discrimination. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et a pour but de prévenir les comportements discriminatoires qui peuvent être sources de violences verbales et physiques et de sensibiliser les plus jeunes, sur l'impact du rejet et de la stigmatisation.

Objectifs :

- Faire prendre conscience que nous sommes tous différents,
- Accepter et respecter les autres dans leur diversité,
- Comprendre qu'il est interdit de discriminer une personne sous prétexte qu'elle est différente,
- Permettre aux enfants d'échanger et d'exprimer leurs opinions.

A la fin de la séquence une roue des différences sera donnée à l'enseignant (outil sous forme de disque, permettant de faire découvrir aux enfants plusieurs types de discriminations avec des exemples concrets, qui peuvent être vécu dans la vie de tous les jours).

Public visé : du CP au CM2

Date de mise en œuvre : Dès octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, transmet les candidatures à la Direction de la Cohésion Sociale, du Handicap et de l'Égalité Femmes-Hommes, qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, en partenariat avec la Direction de la Cohésion Sociale, du Handicap et de l'Égalité Femmes-Hommes de la ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur le thème de la mixité et l'égalité filles garçons. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves à l'aide d'un jeu « Le Jeu de l'Égalité » afin de favoriser et de développer la culture de l'égalité entre les filles et les garçons par une approche globale d'éducation à l'égalité.

Objectifs :

- Ouvrir le débat sur les différents stéréotypes et idées reçues liés au genre,
- Soumettre à la réflexion afin de tenter de dépasser les freins et les assignations de rôles féminins et masculins.
- Permettre aux enfants d'échanger et d'exprimer leurs opinions,
- Développer l'esprit d'équipe et la communication entre les enfants.

A la fin de la séance, un petit questionnaire rapide et simple sera distribué à tous les enfants. Et l'animateur lira les questions à haute voix afin que tous les enfants puissent répondre aux questions sans forcément savoir lire ou écrire.

Public visé : du CP au CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, transmet les candidatures à la Direction de la Cohésion Sociale, du Handicap et de l'Égalité Femmes-Hommes, qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de ses actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté, le Service de Prévention Primaire propose aux enseignants volontaires de travailler avec leurs élèves sur la notion de stéréotype.

À ce titre, une séance consacrée à l'égalité filles-garçons, inscrite au catalogue des actions citoyennes et organisée en partenariat avec la Direction de la Cohésion Sociale, du Handicap et de l'Égalité Femmes-Hommes, permet d'aborder cette thématique de manière pédagogique et interactive.

- ❖ À l'issue de la séquence, il est suggéré aux enseignants et aux élèves de prolonger la réflexion par la création et la mise en scène de courtes saynètes visant à dénoncer les stéréotypes.
- ❖ Dans le cadre de ce challenge théâtral, toutes les classes intéressées peuvent s'inscrire et participer, y compris celles qui n'ont pas suivi la séquence pédagogique préalable.

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est un stéréotype;
 - Apprendre à les identifier pour les déconstruire.
1. La répartition des tâches à la maison
 2. Les jeux dans la cour de récréation
 3. A l'école...le choix du futur métier
 4. Au rayon jeux ou livres du supermarché



Une fois les saynètes réalisées, les enseignants qui le souhaitent pourront faire participer leurs classes à un challenge théâtre. La ville de Nice permettra aux petits artistes de se produire sur scène devant leurs parents et devant des élus.

Public visé : CE2/CM1/CM2

Date de mise en œuvre : 3^{ème} Trimestre

Périodicité de l'action : Année scolaire 2024/2025

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, du projet finalisé par les enseignants, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, organise la représentation.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique de prévention et de sensibilisation au « Harcèlement ». Chaque année en France, 800 000 à 1 million d'enfants, seraient victimes de harcèlement à l'école.

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences avérées (comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions) dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des établissements. Ses conséquences à court, moyen et long terme, peuvent être graves, tant pour les victimes que pour les auteurs.

Il est donc important que la ville de Nice, en complémentarité des dispositifs existants, propose de renforcer les actions de sensibilisation face à ce phénomène en hausse. Il faut sensibiliser les enfants aux conduites à risques, développer chez eux la notion du mieux vivre ensemble et favoriser une conscience citoyenne dès le plus jeune âge.

Objectifs :

- Faire prendre conscience de la nécessité et de l'obligation de respecter autrui et d'accepter les différences;
- Amener les élèves à connaître les mécanismes du harcèlement scolaire et ses conséquences;
- Faire comprendre aux élèves qu'il est important de parler lorsqu'ils sont victimes ou qu'ils assistent à une situation de harcèlement envers un copain ou une copine;
- Faire prendre conscience qu'il y a une attitude à adopter pour y mettre fin ; et que la loi condamne ces agissements.

Public visé : CP/CE1/CE2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique de prévention et de sensibilisation au « Harcèlement ». Chaque année en France, 800 000 à 1 million d'enfants, seraient victimes de harcèlement à l'école.

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences avérées (comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions) dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des établissements. Ses conséquences à court, moyen et long terme, peuvent être graves, tant pour les victimes que pour les auteurs.

Il est donc important que la ville de Nice, en complémentarité des dispositifs existants, propose de renforcer les actions de sensibilisation face à ce phénomène en hausse. Il faut sensibiliser les enfants aux conduites à risques, développer chez eux la notion du mieux vivre ensemble et favoriser une conscience citoyenne dès le plus jeune âge.

Objectifs :

- Faire prendre conscience de la nécessité et de l'obligation de respecter autrui et d'accepter les différences.
- Amener les élèves à connaître les mécanismes du harcèlement scolaire et ses conséquences
- Comprendre que le cyber harcèlement est une variante du harcèlement et qu'il repose sur l'usage d'internet et des réseaux sociaux et qu'il est une circonstance aggravante dans la loi
- Faire prendre conscience qu'il y a une attitude à adopter pour y mettre fin ; et que la loi condamne ces agissements
- ❖ A l'issue de la séquence, un guide sera remis à l'enseignant. Le guide est une aide pour la réalisation d'un outil relatif à « comprendre et prévenir le harcèlement ». L'enseignant et la classe auront le libre choix du support. (cela pourrait être un clip de sensibilisation, des affiches, des saynètes....)
- ❖ Il sera ensuite proposé aux classes qui le souhaitent de venir exposer leur travail aux élus de la ville de Nice à l'Hôtel de ville et il leur sera remis un diplôme signé par Monsieur le Maire. Le diplôme du « citoyen solidaire et responsable ».

Public visé : CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants engagés par les services de l'Education Nationale, de renforcer la transmission des valeurs Républicaines. Aujourd'hui, dans une société qui est face à l'augmentation d'atteintes portées aux valeurs de la République, il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser les enfants qui sont des citoyens en devenir et qui doivent prendre progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Objectifs :

- Aborder les notions de valeurs, de principes et de symboles de la République afin de faire accéder les élèves à une connaissance des cadres de notre société démocratique;
- Accompagner les élèves dans leur compréhension et dans leur appropriation des valeurs de la République;
- Faire comprendre qu'il est obligatoire de respecter les principes de la République;
- Faire comprendre que les principes et les valeurs de la République sont la condition du bien vivre ensemble.

Public visé : CM1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions, qui en fonction des différentes disponibilités, pourront être réalisées par des élus de la Ville.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants engagés par les services de l'Education Nationale, de renforcer la transmission des valeurs Républicaines et le respect du principe de laïcité.

Il est important pour la Ville de Nice de participer à la transmission des valeurs de la République et de participer à les faire vivre au quotidien dans les écoles, car respecter les principes et les valeurs communes, comme celui de Laïcité, est la condition essentielle du bien vivre ensemble.

Objectifs :

- Accompagner les élèves dans leur compréhension et dans leur appropriation du principe de Laïcité;
 - Comprendre et respecter la Charte de la laïcité;
 - Faire comprendre qu'il est obligatoire de respecter et d'adapter ses comportements à l'école conformément aux principes de la République, de la charte de la laïcité et de la loi en générale.
- ❖ A l'issue de la séquence sera créée avec l'enseignant et la classe, leur charte de la laïcité reformulée et il leur sera proposé de s'inscrire et de la lire, lors de la journée internationale du vivre ensemble en paix, le 16 mai qui suit.
- ❖ Il sera également proposé, une visite de la Mairie, pour une lecture par les enfants dans la salle du conseil municipal, de la charte réalisée, devant des élus de la Ville de Nice, qui se présenteront à leur tour et récompenseront les enfants d'une médaille de citoyen d'honneur de la ville de Nice.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants engagés par les services de l'Education Nationale, de renforcer et favoriser l'engagement et la culture civique. Aujourd'hui, dans une société qui est face à l'augmentation d'atteintes portées aux valeurs de la République, il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser les enfants à une connaissance des bases des cadres de notre République démocratique en abordant l'importance du vote qui constitue l'un des fondements même de notre démocratie.

Objectifs :

- Préparer les enfants à être de futurs électeurs;
- Commencer à expliquer aux enfants l'organisation de notre République démocratique à travers l'élection présidentielle;
- Faire comprendre aux enfants l'importance de s'impliquer dans la vie collective pour l'intérêt général, à différents niveaux;
- Faire prendre conscience aux enfants que voter, ce n'est pas seulement un droit mais c'est aussi un devoir citoyen, une responsabilité, un engagement.

❖ A la fin de la séquence, il sera proposé à l'enseignant et la classe de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Il leur sera suggéré d'organiser des élections de délégués à la manière d'élections présidentielles avec proclamation des candidats, campagne électorale, affichage, 2 tours... (La ville peut mettre à disposition des isoairs)

Public visé : CE2/CM1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions, qui en fonction des différentes disponibilités, pourront être réalisées par des élus de la Ville.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



LA CITOYENNETE PAR L'ACCES A LA CULTURE JE CONNAIS ET J'AIME MA VILLE

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, au sein de la Direction de la Prévention de la Délinquance propose aux écoles niçoises, de promouvoir la prévention et l'éducation à la citoyenneté par des sorties thématiques autour de l'appropriation de l'histoire de Nice, comme identité commune. Il sera proposé des visites guidées de lieux emblématiques, par les élus de la ville de Nice, qui auront la mission de faire découvrir par une méthode innovante et ludique la ville, afin de sensibiliser les élèves à la citoyenneté à travers leur ville, son histoire, son patrimoine et sa gastronomie.

Les sorties citoyenneté par l'accès à la culture tourneront autour de 4 thématiques :

1. Découvrir l'art dans ma ville : ateliers, musées, œuvres, monuments....dans ma ville
2. L'architecture de ma ville : entre découverte de lieux emblématiques et histoire de Nice
3. Ma ville verte : mieux connaître Nice à travers ses parcs, ses jardins et la dimension écologique
4. La gastronomie de ma ville : balade gourmande et atelier de cuisine niçoise

Public visé : CM1

Date de mise en œuvre : 3^{ème} trimestre

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à définir dans la ville de Nice

Durée de l'activité : durant le temps scolaire

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



LA CITOYENNETE EUROPEENNE L'EUROPE EXPLIQUEE AUX ENFANTS

RESUME DE L'ACTION :

Le Centre EUROPE DIRECT Nice Côte d'Azur (CED NCA) de la Métropole Nice Côte d'Azur, est un Centre d'information sur l'Union européenne. Ce centre, permet d'informer et sensibiliser tout public aux questions européennes qui sont désormais d'actualité. Parmi les missions du CED NCA figurent les interventions pédagogiques au sein des établissements scolaires. C'est pourquoi, grâce à une approche à la fois ludique et pédagogique, le CED NCA permet une sensibilisation à l'Union européenne qui commence dès le plus jeune âge. L'intervention pédagogique vise à donner un premier aperçu de ce qu'est l'Union européenne, ses institutions et comment elles fonctionnent. Après une partie pédagogique avec une courte vidéo expliquant le fonctionnement des structures européennes, les élèves seront amenés à jouer grâce à des outils pédagogiques que le CED NCA crée ou reçoit régulièrement par la Commission européenne et qui sont adaptés à la cible en question. Construction de cocottes européennes, livret d'exercices pour reconnaître les différents pays faisant partie de l'Union européenne, simulation d'élection européenne, ne sont que quelques exemples d'outils pédagogiques utilisés par le CED NCA dans le cadre de ses interventions scolaires.

Objectifs :

- Sensibilisation à l'Europe, ses symboles, ses valeurs, ses institutions, son fonctionnement;
- Développement d'un esprit critique dès le plus jeune âge sur les questions européennes et internationales.

Public visé : CM1 / CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : En classe et/ou au CED (14 rue Paganini)

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures au centre Europe Direct NCA, qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions. Le nombre d'intervention pour l'année 2024-25 est fixé à 20. Seront prioritaires les écoles non sensibilisées.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



JOURNEE DE L'EUROPE : 9 MAI CHASSE AUX TRESORS EUROPEENNE

RESUME DE L'ACTION :

Le Centre EUROPE DIRECT Nice Côte d'Azur (CED NCA) de la Métropole Nice Côte d'Azur, est un Centre d'information sur l'Union européenne. Ce centre, permet d'informer et sensibiliser tout public aux questions européennes qui sont désormais d'actualité. L'action de sensibilisation à l'Union européenne réalisée par le CED NCA se veut à la fois ludique et pédagogique. En effet, depuis son ouverture en mai 2021, l'activité du CED NCA a toujours suivi la logique du « apprendre tout en s'amusant ». C'est pourquoi, fort du succès de la chasse aux trésors européenne organisée dans le cadre de l'année européenne des compétences, le CED NCA prévoit soit une chasse aux trésors européenne soit une chasse aux « UE œuf » à destination des enfants des classes de CM1/CM2. Cela aussi pour sensibiliser les enfants aux symboles et aux valeurs de l'Union européenne. Ces deux chasses aux « trésors européens » prévoient la construction d'un parcours dédié à l'Union européenne. A travers la résolution d'énigmes en lien avec les monuments et les personnalités européennes, les enfants pourront en apprendre davantage sur l'Europe tout en s'amusant.

Objectifs :

- Connaissance de l'Union européenne à travers le jeu;
- Renforcement de l'esprit d'équipe.

Public visé : CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : Lieu à définir

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 2h00

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr. Le nombre d'inscrits est limité à 120 (4 classes). Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures au centre Europe Direct NCA, qui planifiera et décidera, en collaboration avec les classes inscrites le choix des participants et les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



LE SALON POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE « Tous unis contre le harcèlement scolaire »

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire qui est une cause Nationale, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), avec l'ensemble des services de la Direction de la Prévention de la Délinquance de la Ville de Nice, et en partenariat avec les services de l'Education Nationale, organise le salon pour le bien-vivre ensemble, avec comme objectif essentiel d'être solidairement « tous unis contre le harcèlement scolaire ».

L'action consistera à accueillir des élèves dans un amphithéâtre pour une présentation générale de la sensibilisation à laquelle ils vont participer.

Tous les élèves participeront à 5 ateliers ludiques sur la thématique.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants sur le harcèlement scolaire
- Rendre les enfants acteurs de la lutte contre le harcèlement scolaire afin de limiter l'effet de masse

Public visé : CM1/ CM2

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Dates de mise en œuvre : Les 6 et 7 novembre 2025

Durée de l'activité : une demi-journée par classe inscrite

Lieu de l'action : Cité Mixte du Parc Impérial

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES (5 classes par demi-journée)

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire se met en relation avec les classes inscrites pour valider les inscriptions

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



SENSIBILISATION À L'USAGE DES ÉCRANS ET DU WEB

Service Prévention Primaire (DGA Proximité Sécurité et Citoyenneté) _ ASVP école (Direction Police Municipale)

ACTION 49 : LE TEMPS D'ÉCRAN

ACTION 50 : LES DANGERS D'INTERNET

ACTION 51 : LES RESEAUX SOCIAUX

ACTION 52 : LE PERMIS INTERNET

Direction de l'Éducation _ service Environnement Scolaire_Opti Esport

ACTION 53: PRATIQUE RESPONSABLE DES JEUX VIDEOS



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur les dangers d'internet. A l'ère du numérique, il est important d'aider les jeunes à appréhender ces nouvelles technologies de l'information et de la communication et cela dès le plus jeune âge. Depuis la crise sanitaire on assiste à un phénomène de surexposition des enfants aux écrans. Il est donc important que la ville de Nice, en complémentarité des dispositifs existants, propose de renforcer les actions de sensibilisation face à ce phénomène en hausse qui peut être nocif.

Objectifs :

- Informer les enfants sur les risques liés d'un usage abusif des écrans;
- Aider les enfants à apprendre à contrôler leur temps d'écran;
- Donner des conseils pour limiter les risques.

Public visé : GSM/CP/CE1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de L'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur les dangers d'internet. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et le but est de leur faire prendre conscience des dangers afin qu'ils puissent se protéger.

Objectifs :

- Responsabiliser les enfants faces aux risques qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur internet et face aux écrans;
- Responsabiliser les enfants aux règles et aux usages d'internet afin de les protéger contre les contenus illicites à l'école comme à la maison.

Public visé : CE2/CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur les dangers d'internet et les risques sur les réseaux sociaux. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et le but est de susciter une conscience cyber citoyenne.

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'internet ou des réseaux sociaux;
 - Savoir protéger sa vie privée sur les réseaux sociaux;
 - Faire prendre conscience que comme dans la vraie vie, il y a des règles à respecter sur les réseaux et savoir les appliquer;
- ❖ A l'issue de la séquence sera remis :
- Un livret « Sécurité Numérique », pour chaque enfant
 - Et une charte d'engagement du cyber citoyen, qui doit être signée comportant une partie pour les enfants et une partie pour les parents.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », et pour valider les différentes séquences pédagogiques sur les dangers d'internet et les risques sur les réseaux sociaux, le Service de Prévention Primaire, accompagné des ASVP école, propose pour finaliser et évaluer les connaissances des écoliers niçois, un examen : « le permis internet ».

Objectifs :

Évaluer les connaissances des élèves formés précédemment :

- Sur leurs connaissances et l'usage des bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'internet ou des réseaux sociaux;
- Noter les élèves sur leur capacité à se sécuriser sur internet.

❖ L'examen se fait sous forme de fiche questionnaire en classe entière, les élèves qui ont la moyenne obtiennent « **le permis internet** »

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription ::

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-ouissi@ville-nice.fr



LA PRATIQUE RESPONSABLE DES JEUX VIDEOS

Résumé de l'action : lors de cet atelier, animé par un membre de l'association OPTI ESPORT, les élèves sont confrontés à des situations concrètes inspirées de leur quotidien, par exemple le temps qu'ils peuvent jouer sans nuire à leur santé ou comment garder un bon équilibre entre jeux, devoirs et sommeil. Les élèves devront choisir les bons réflexes à adopter, seuls ou en petits groupes. L'atelier est ludique, avec des échanges autour des bonnes pratiques et des expériences de chacun. Chaque participant part avec un diplôme du bon gamer attestant de son engagement pour une pratique responsable du jeu vidéo.

L'atelier est animé par un joueur, partageant avec les élèves son expérience, pour les aider à mieux comprendre les enjeux et les bienfaits d'un usage maîtrisé des jeux vidéo.

Public visé : du CE2 au CM2

Date de mise en œuvre de l'action : à partir de novembre 2025

Durée de l'activité : 1h30

Date d'inscription : jusqu'au mardi 12 novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans la classe

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : romain.millet@ville-nice.fr



LES DROITS ET LES DEVOIRS DES ENFANTS

Les avocats dans les écoles _Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) :

ACTION 54 : DROIT À ETRE ENTENDU EN JUSTICE LORS DES SÉPARATIONS PARENTALES

ACTION 55 : DROIT AU RESPECT DE LEUR INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET MORALE

ACTION 56 : DROIT À LEUR IMAGE

ACTION 57 : DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA CYBER CRIMINALITÉ

ACTION 58 : C'EST QUOI LA JUSTICE



PAROLE ENTENDUE EN JUSTICE, LORS DES SÉPARATIONS PARENTALES

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », la Ville de Nice labellisée « Ville amie des enfants », par l'UNICEF, en lien avec le Service de Prévention Primaire et en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), et l'ordre des avocats de Nice, souhaite promouvoir une culture juridique de base dès le plus jeune âge, et une protection des droits des enfants, adultes en devenir. La ville de Nice propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants, engagés par les services de l'Education Nationale. Cette intervention est réalisée par des avocats, pour informer les enfants de façon théorique, pédagogique et qualitative, au sujet des droits dont ils bénéficient et des obligations qui leur incombent. Aujourd'hui, dans une société qui se trouve confrontée à une augmentation des atteintes portées à l'intégrité physique et morale des enfants, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, en informant les enfants, sur leurs droits, et également sur leurs devoirs, qui permettent le respect des droits des autres.

Objectifs :

- Faire savoir aux enfants que leur avis compte, au regard du mode de garde (résidence habituelle chez un parent ou résidence alternée), et des modalités d'exercice du droit de visite et d'hébergement du parent « non-gardien », dès qu'ils ont 8 ans;
- Qu'ils sont écoutés dans les décisions que les juges prennent lorsque les parents ne sont pas d'accord, à condition que leurs souhaits coïncident avec leur intérêt supérieur, apprécié au cas par cas.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, au sein de la classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les avocats intervenants, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », la Ville de Nice labellisée « Ville amie des enfants », par l'UNICEF, en lien avec le Service de Prévention Primaire et en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), et l'ordre des avocats de Nice, souhaite promouvoir une culture juridique de base dès le plus jeune âge, et une protection des droits des enfants, adultes en devenir.

La ville de Nice propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants, engagés par les services de l'Education Nationale. Cette intervention est réalisée par des avocats, pour informer les enfants de façon théorique, pédagogique et qualitative, au sujet des droits dont ils bénéficient et des obligations qui leur incombent. Aujourd'hui, dans une société qui se trouve confrontée à une augmentation des atteintes portées à l'intégrité physique et morale des enfants, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, en informant les enfants, sur leurs droits, et également sur leurs devoirs, qui permettent le respect des droits des autres.

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux enfants que les déviances et violences intra familiales ne sont pas acceptables ;
- Que l'ambivalence de certains parents est à déceler et à comprendre pour mieux se positionner ;
- Que la fessée est proscrite en droit, comme mode éducatif ou lorsqu'elle est administrée avec force.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, au sein de la classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les avocats intervenants, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », la Ville de Nice labelisée « Ville amie des enfants », par l'UNICEF, en lien avec le Service de Prévention Primaire et en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), et l'ordre des avocats de Nice, souhaite promouvoir une culture juridique de base dès le plus jeune âge, et une protection des droits des enfants, adultes en devenir.

La ville de Nice propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants, engagés par les services de l'Education Nationale. Cette intervention est réalisée par des avocats, pour informer les enfants de façon théorique, pédagogique et qualitative, au sujet des droits dont ils bénéficient et des obligations qui leur incombent. Aujourd'hui, dans une société qui se trouve confrontée à une augmentation des atteintes portées à l'intégrité physique et morale des enfants, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, en informant les enfants, sur leurs droits, et également sur leurs devoirs, qui permettent le respect des droits des autres.

Objectifs :

Les enfants ignorant que leur image est à respecter et nombre de parents ignorant tout autant qu'ils sont tenus en ce sens, il convient d'informer et d'expliquer aux enfants que :

- leur image ne peut être diffusée ; et en tout cas, elle ne peut l'être, sans leur accord et celui de leurs parents;
- les images sur le net circulent dans le monde entier;
- Cela peut être nuisible à court ou long terme;
- La diffusion des images relatives à leur intimité est à bannir, en raison des dangers que leurs utilisations malveillantes peuvent générer.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, au sein de la classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les avocats intervenants, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », la Ville de Nice labellisée « Ville amie des enfants », par l'UNICEF, en lien avec le Service de Prévention Primaire et en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), et l'ordre des avocats de Nice, souhaite promouvoir une culture juridique de base dès le plus jeune âge, et une protection des droits des enfants, adultes en devenir.

La ville de Nice propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants, engagés par les services de l'Education Nationale. Cette intervention est réalisée par des avocats, pour informer les enfants de façon théorique, pédagogique et qualitative, au sujet des droits dont ils bénéficient et des obligations qui leur incombent. Aujourd'hui, dans une société qui se trouve confrontée à une augmentation des atteintes portées à l'intégrité physique et morale des enfants, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, en informant les enfants, sur leurs droits, et également sur leurs devoirs, permettant le respect des droits des autres.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants sur les dangers de la cyber criminalité, canal d'actions criminelles et délictuelles pour les pédophiles.
- Prévenir sur le risque de captation de leur attention et mise en relation par des biais anodins, tels que les échanges sur le partage d'un hobby ou d'une passion commune.
- Donner des exemples et des conseils pour déceler les faux comptes, les fausses informations, pour refuser impérativement de déférer aux demandes de communication de son adresse, de son nom, prénom, de sa date de naissance, de l'envoi de vidéos, surtout dénudées, et pour décliner toutes demandes de rendez vous.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, au sein de la classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les avocats intervenants, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr



RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », la Ville de Nice labellisée « Ville amie des enfants », par l'UNICEF, en lien avec le Service de Prévention Primaire et en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), et l'ordre des avocats de Nice, souhaite promouvoir une culture juridique de base dès le plus jeune âge, et une protection des droits des enfants, adultes en devenir. La ville de Nice propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants, engagés par les services de l'Education Nationale. Cette intervention est réalisée par des avocats, pour informer les enfants de façon théorique, pédagogique et qualitative, au sujet des droits dont ils bénéficient et des obligations qui leur incombent. Aujourd'hui, dans une société qui se trouve confrontée à une augmentation des atteintes portées à l'intégrité physique et morale des enfants, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, en informant les enfants, sur leurs droits, et également sur leurs devoirs, permettant le respect des droits des autres.

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est la justice ;
- Comprendre comment la justice est rendue ;
- Connaître les différents acteurs du monde de la justice ;

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Novembre 2025

Lieu de l'action : à l'école, au sein de la classe

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire met en place en collaboration avec les classes inscrites et les avocats intervenants, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

